

Image not found or type unknown



## Retranscription de la mention divorce sur acte de mariage

Par de **BOISROLIN chantal**, le **21/09/2016** à **17:20**

bonjour,je rencontre des difficultés auprès de mon avocat concernant la retranscription de la mention divorcée sur mon acte de mariage;le jugement prononcé en juin 2015,lors de la réception de celui ci,j'ai constatée une faute d'orthographe sur mon nom de famille(donc refus de la mairie de mariage). depuis septembre 2015 je suis dans l'attente de la rectification de mon jugement malgré l'envoi de plusieurs mails.a ce jour toujours rien que dois je faire